

## **Abondance de l'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*) dans les plaines du nord de la Vienne en 1992.**

**Rigaud T. et Lépinoux J.**

LPO Vienne, 14 boulevard Chasseigne, 86000 Poitiers

### **I - La répartition de l'Outarde canepetière**

L'Outarde canepetière est un oiseau dont l'habitat de prédilection est la steppe semi-aride, biotope caractérisé par un sol calcaire et une formation végétale pauvre, où les plantes majoritaires sont les graminées. Ce biotope a quasiment disparu en France à cause de l'activité agricole, à l'exception de la Crau, ancien lit de rivière abondamment colonisé par l'outarde. Cependant, dans notre pays comme un peu partout en Europe, l'outarde a su s'adapter aux changements de paysages induits par l'homme. En effet, sa répartition géographique française actuelle correspond en majorité aux zones de plaines en "openfield" (Champagne, Beauce, plaines du Poitou et du Berry), ce qui pourrait faire penser a priori que le développement de ces paysages de substitution ait été favorable à l'espèce.

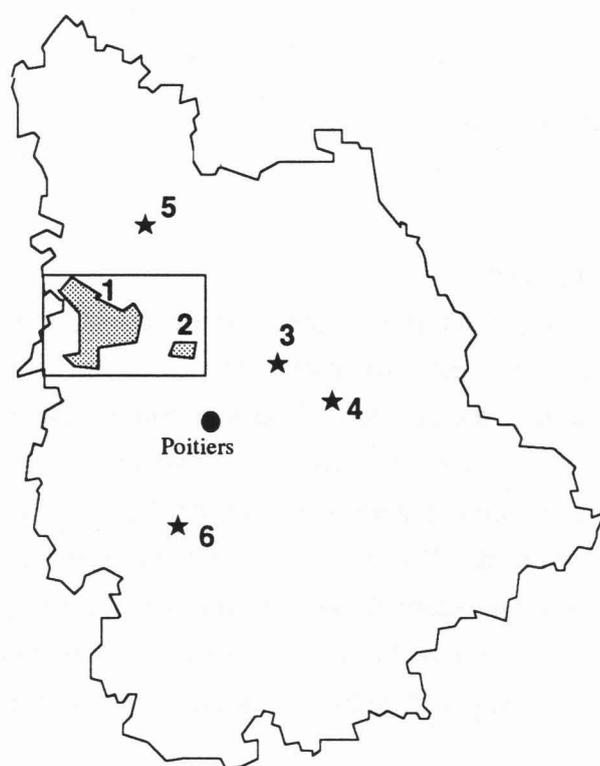
Malheureusement, depuis plusieurs années, les populations d'Outarde voient leurs effectifs baisser régulièrement dans toute l'Europe, et les populations du centre et de l'est de l'Europe peuvent être considérées comme éteintes (Métais, 1982). Plus près de nous, une étude publiée par le Groupe d'Études et de Recherches en Écologie Appliquée de Bordeaux a montré que les populations du sud des Deux-Sèvres ont décliné régulièrement entre 1978 et 1985 (G.E.R.E.A., 1990). Le facteur principal expliquant une telle baisse des effectifs serait selon cette étude les changements de pratiques culturales de ces dernières années.

### **II - L'enquête**

Le but principal de cette enquête, réalisée par la LPO-Vienne en 1992, était d'estimer les populations actuelles sur des stations connues de longue date, afin de pouvoir en appréhender les évolutions et de pouvoir apprécier les facteurs responsables de ces évolutions. De plus, cette enquête a permis de fournir des indications sur l'état des populations d'outarde poitevine à une date antérieure à la mise en place des mesures agri-environnementales.

## II.A - Méthodes

Une telle enquête n'a pas la prétention de décrire l'aire de répartition de l'Outarde dans la Vienne. Les résultats décrits ci-après donnent des indices d'abondance a un moment donné sur des zones connues comme hébergeant des populations depuis un grand nombre d'années.

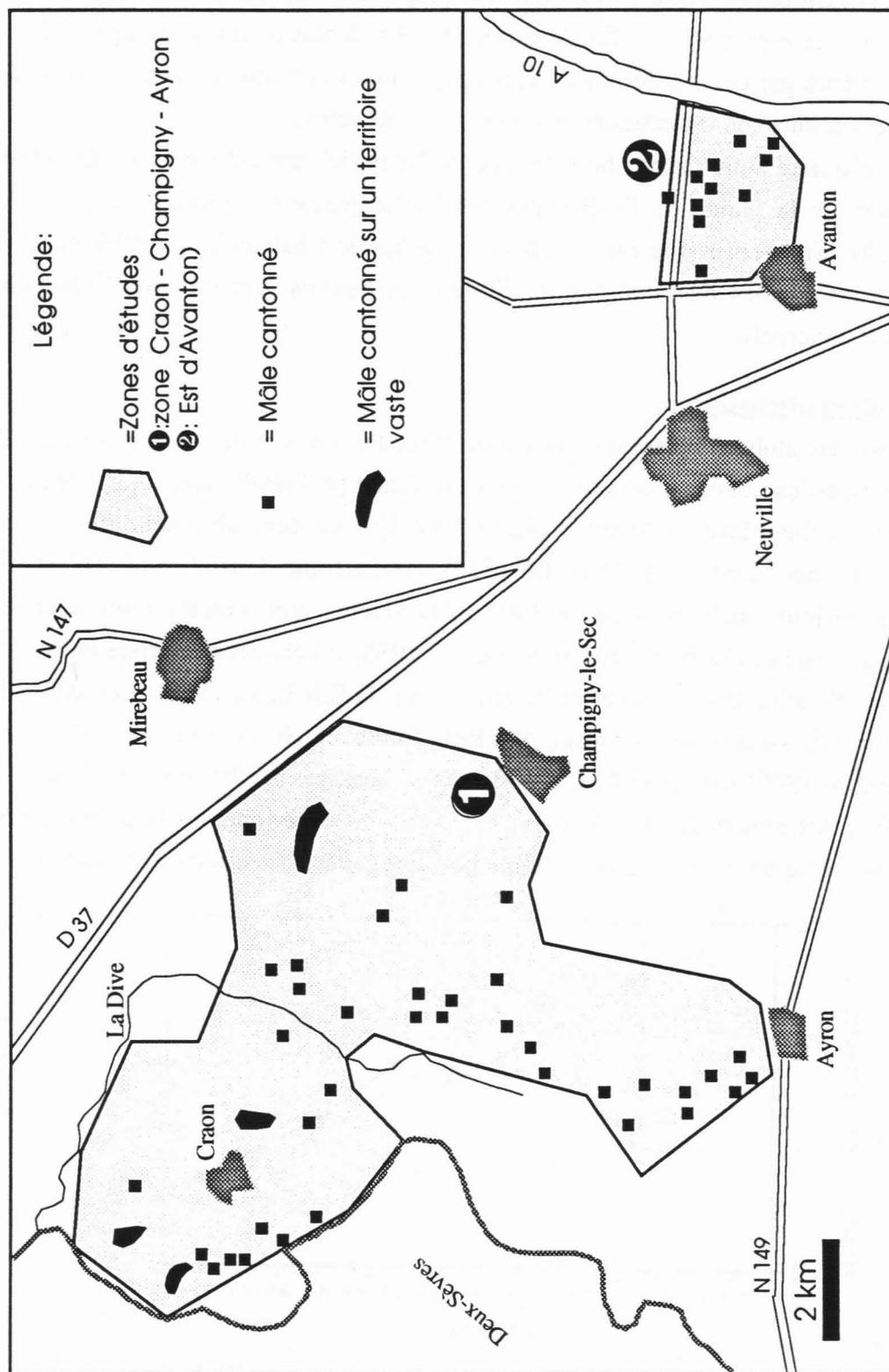


**Figure 1:** Localisation des secteurs de dénombrement lors de l'enquête menée en 1992.

- 1: secteur Ayrion-Craon-Champigny
- 2: secteur Est d'Avanton
- 3: secteur en plaine de St Georges-les-Baillargeaux
- 4: secteur sur le plateau de Bellefonds
- 5: secteur de St Jean-de-Sauves
- 6: secteur de Chateau-Larcher/Vivonne

L'encadré délimite les secteurs d'enquête privilégiés en plaine de Neuville, dont l'agrandissement est donné sur la figure 2.

Deux zones privilégiées de dénombrement ont été choisies sur la plaine de Neuville (figures 1 et 2): une zone de 1200 ha à l'est d'Avanton, et une zone de 10000 ha comprise entre Ayrion, Craon et Champigny. Une partie de cette dernière zone avait fait l'objet d'un dénombrement en 1986. Les effectifs d'Outarde ont été estimés par le recensement des mâles cantonnés entre le 23 Avril et le 25 Mai. Chaque observateur avait la charge d'un secteur d'environ 2000 ha et devait y effectuer plusieurs comptages, tôt le matin ou en début de soirée (3 comptages ont été effectués par secteur en moyenne). Environ 10



**Figure 2:** Carte schématique des deux zones de dénombrement de mâles Outardes en plaine de Neuville, et emplacement des mâles cantonnés repérés au cours du mois de Mai 1992.

points d'écoute et/ou d'observations ont été déterminés par secteur. Les mâles repérés à la vue ou par leur chant ont été reportés à chaque comptage sur une carte au 25000ème, et les observations ont été regroupées en fin de campagne. Le déplacement de chaque mâle a donc pu être estimé par cette méthode de recoupage. Dans certains secteurs, le type de couvert végétal (culture) où les mâles étaient présents a été relevé.

De plus, quatre autres zones hors "plaine de Neuville" ont été suivies sur la même période (figure 1): la plaine de St Georges les Baillargeaux (400 ha), le plateau de Bellefonds (200 ha), et enfin une zone sur les communes de Chateau-Larcher/Vivonne et une autre sur les plaines de la région de St Jean-de-Sauves, qui ont fait l'objet de comptages plus ponctuels.

## II.B - Résultats et discussion

Les résultats globaux du suivi en plaine de Neuville sont synthétisés sur la figure 2. La densité de mâles cantonnés observée en plaine de Craon ( $4\sigma/1000$  ha) est plus de deux fois inférieure à celle relevée à Avanton ( $9,2\sigma/1000$  ha). Le dénombrement effectué en 1986 à Craon (Supplément de "L'Outarde" n°26) montrait une densité ( $5,8\sigma/1000$  ha) légèrement supérieure au comptage de 1992. Ces valeurs sont comparables à celles observées dans le sud des Deux-Sèvres entre 1983 et 1985, qui étaient comprises entre 1 et  $11\sigma/1000$  ha (Boutin, 1986; Turcat et Boutin, 1986; G.E.R.E.A., 1990). Les densités observées sur les sites plus localisés de Bellefonds et St Georges les Bx sont respectivement de  $15\sigma/1000$  ha et  $7,5\sigma/1000$  ha ( $4\sigma$  observés sur 200 ha et  $3\sigma$  sur 400 ha). Cependant, les observations effectuées sur une longue période sur la plaine de St Georges par le même observateur montrent une baisse régulière des effectifs (Figure 3).

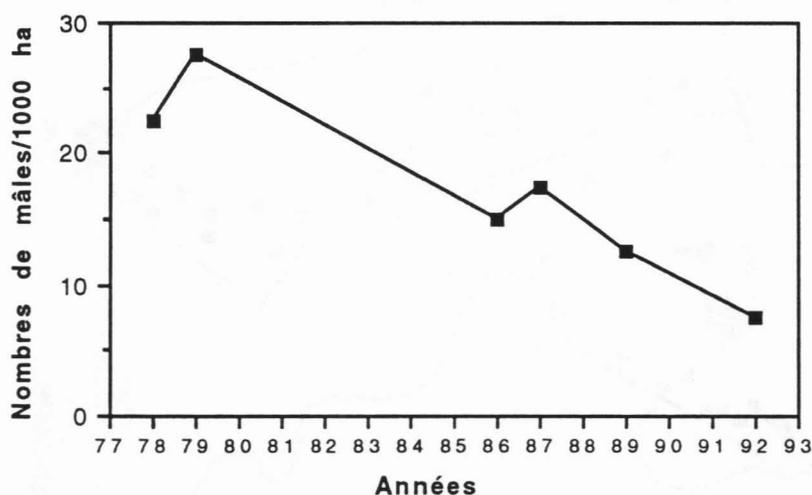


Figure 3: Évolution de l'abondance des mâles chanteurs d'Outarde sur la plaine de St Georges les Baillargeaux

Les secteurs de St-Jean-de-Sauves et de Chateau-Larcher n'ayant pas fait l'objet d'un suivi sur une zone délimitée à l'avance, il est impossible d'établir des données de densité. Cependant, sur St-Jean-de-Sauves, en une seule journée, les participants au

comptage ont pu dénombrer 17 mâles chanteurs sur une zone s'étendant de La Grimaudière au sud à Angliers au nord, soit une bande de plaine d'environ 15 km sur 5 km (cf. carte 1/25000 IGN 1725 Ouest). Sur le secteur de Château-Larcher, seuls 2 ou 3 mâles cantonnés ont pu être repérés, alors que des données antérieures (1986 et 1989) pouvaient laisser espérer la présence de 4 à 5 mâles chanteurs sur cette même zone.

Il est difficile à partir de ces données d'estimer la totalité de la population poitevine d'outardes. En dehors de ces secteurs de comptage, on ne connaît guère que quelques mâles isolés ici et là dans le département, et il semble que cette espèce ait disparu de nombreuses zones au cours des 10 dernières années. A partir des 74 mâles chanteurs dénombrés au cours de cette enquête, on peut estimer les effectifs de l'Outarde canepetière à 80-100 mâles cantonnés (plutôt <100).

Tous les observateurs ont pu noter que les sites de chant des mâles d'Outarde se situent préférentiellement dans des champs de tournesol. Ceci est confirmé par les observations sur les 4 secteurs où ce genre d'information a été systématiquement relevé (Tableau 1). On peut noter que le tournesol arrive en tête des préférences, suivi de loin par les parcelles de Légumineuses (Pois ou Luzerne), les friches et enfin les prairies de fauche.

**Tableau 1.** Répartition du nombre de mâles cantonnés en fonction du type de culture des parcelles fréquentées, dans 4 des secteurs prospectés en Mai 1992.

Secteur	Nombre de mâles dans chaque type de culture			
	Tournesol	Légumineuses	Friche	Prairie de fauche
St Georges Bx	3			
Maisonneuve	5 + (*)	1 + (*)	2	
Craon	5 + (5*)	1 + (3*)	1	1 + (2*)
Champigny	(2*)	(*)	1	(*)
	60,7%	16,1%	14,3%	8,9%

Les (\*) dénotent les individus qui se déplaçaient entre deux parcelles de type cultural différents. Il faut deux (\*) pour "reconstituer" un individu. Par exemple, dans le secteur Maisonneuve, un mâle se déplaçait régulièrement entre une parcelle de Tournesol et une autre de légumineuses. Pour le calcul des pourcentages, ce type d'individu "voyageur" a été compté pour 1/2 dans chaque type de parcelle.

Aucun des mâles n'a été observé dans un champ de céréales. Pourtant, ce type de culture représente la majeure partie des cultures en plaine de Neuville, comme le montre l'exemple du secteur de Craon (Figure 4). Sur ce secteur, aucun des 13 mâles repérés n'a fréquenté les céréales qui pourtant représentent 81% des parcelles. Il faut donc pondérer les données de densité données plus haut en considérant que la répartition de l'Outarde sur les zones indiquées ne se fait pas uniformément. Par endroit, les densités peuvent être fortes pour peu que le biotope soit favorable. Cette hétérogénéité spatiale de la répartition peut être directement liée à la hauteur du couvert végétal. En effet, les cultures dont la

hauteur dépasse 30-40 cm ne sont pas fréquentées par les mâles Outardes (G.E.R.E.A., 1990). Ainsi, les céréales qui atteignent une hauteur de 50 cm environ à la mi-Mai deviennent à cette époque un milieu défavorable au cantonnement des mâles, au contraire du tournesol, qui n'atteint de telles hauteurs que plus tard dans la saison.

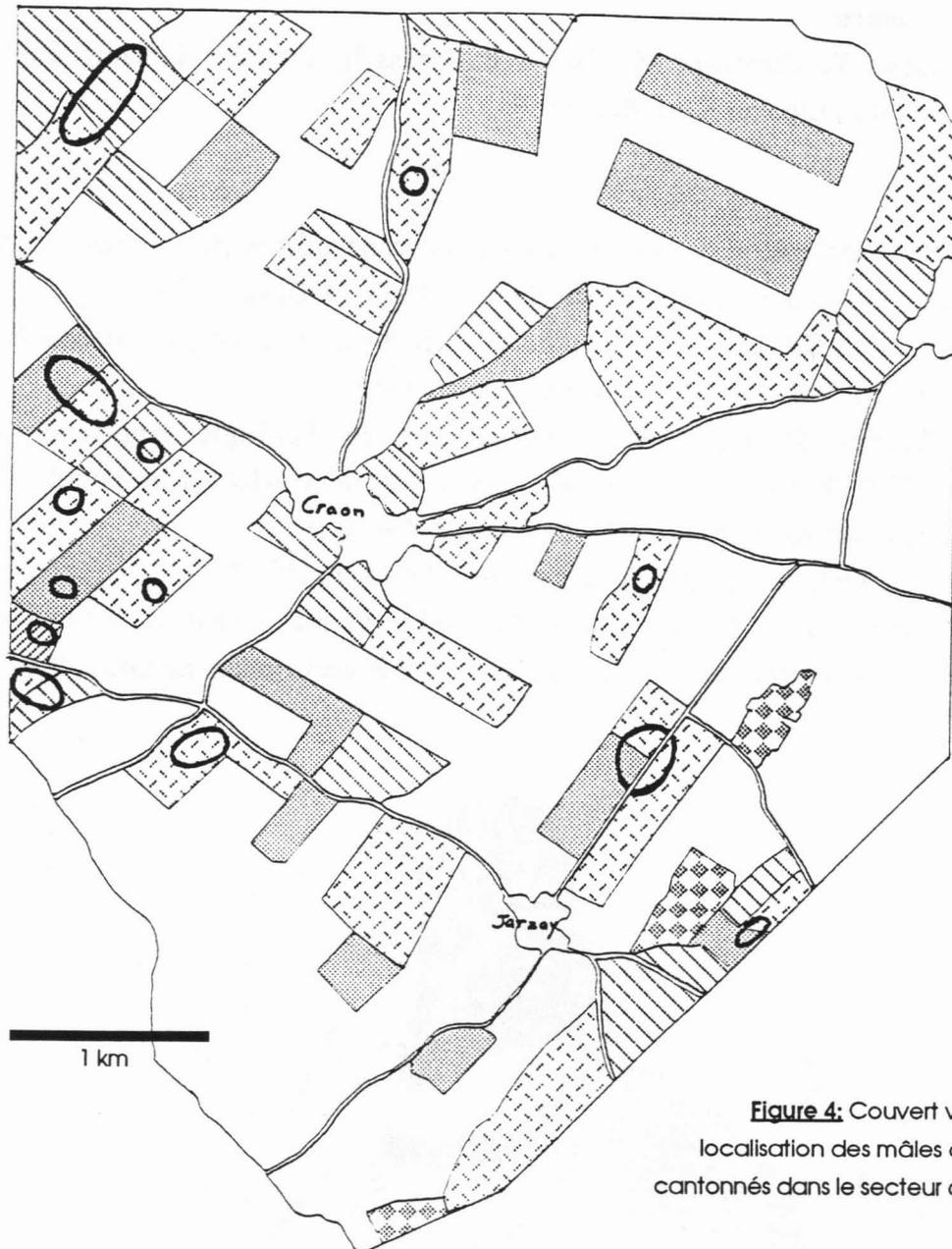
On peut aussi noter que 5 de ces mâles observés à Craon (soit 38%) ont fréquenté 2 ou 3 parcelles de couvert différent (voir figure 4). Sur l'ensemble des individus notés sur le tableau 1, ce type d'individu au comportement "voyageur" représente 28,6% des mâles. D'une manière plus générale, les observateurs ont noté que plus le paysage est varié (polyculture), plus sont fortes les chances d'observer des mâles cantonnés. Ce type de donnée est également à relier avec les données du G.E.R.E.A. (1990) concernant la hauteur de végétation: plus les cultures seront variées, plus les mâles outarde auront de fortes chances de trouver un couvert végétal qui leur est favorables.

### **III - Conclusions et remarques sur la conservation de l'espèce**

L'estimation du nombre de mâles cantonnés d'Outarde canepetière dans les plaines de la Vienne montre qu'une ou plusieurs populations sont encore présentes dans notre département, avec des densités non négligeables. Cependant, il se dégage des observations sur une plus longue période que ces populations semblent être en régression. Dans le cas particulier du secteur de St Georges-les-Baillargeaux, il semble que cette baisse d'effectif puisse être imputée à l'urbanisation sans cesse croissante de cette zone (constructions de pavillons aux abords des villages). D'une manière plus générale, l'hétérogénéité spatiale et aussi temporelle des cultures (différents types de cultures plantées en différents moments de l'année, ou ayant des taux de croissance différents) semble être un important facteur déterminant la présence de l'outarde dans les plaines cultivées en Openfield.

Un programme de protection de l'Outarde canepetière a été proposé dans le cadre des mesures agri-environnementales par la LPO-Vienne, de manière à compléter le programme proposé par la chambre d'Agriculture de favorisation des zones de nidification des oiseaux de plaine. Le cahier des charges prévoit la conversion de certaines surfaces de terres labourables en herbages, sur une zone de plaine située entre Avanton et l'autoroute A10 (où justement a eu lieu une partie de la présente enquête!...Le hasard fait parfois bien les choses).

Cette expérience sera intéressante, puisqu'elle tentera de concilier les contraintes du monde agricole et la prise en compte des exigences d'une espèce d'oiseau sauvage. Nous pourrons également tester en "grandeur nature" l'impact d'une telle opération, tant il est vrai que beaucoup de choses ont été théorisées sur ce sujet sans qu'aucune action concrète n'ait été réalisée. Sans doute la création de zones d'herbage ou de friches devrait avoir un impact favorable sur les outardes, en permettant de diversifier leur milieu de vie. En complément, l'augmentation en surface de la culture de luzerne serait souhaitable pour le



**Figure 4:** Couvert végétal et localisation des mâles d'outarde cantonnés dans le secteur de Craon.

- |                                                                                     |                                         |                                                                                       |          |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|----------|
|  | = Céréales                              |  | = Pois   |
|  | = Tournesol                             |  | = Vigne  |
|  | = Prairie de fauche                     |  | = Friche |
|  | = territoire d'un mâle outarde chanteur |                                                                                       |          |

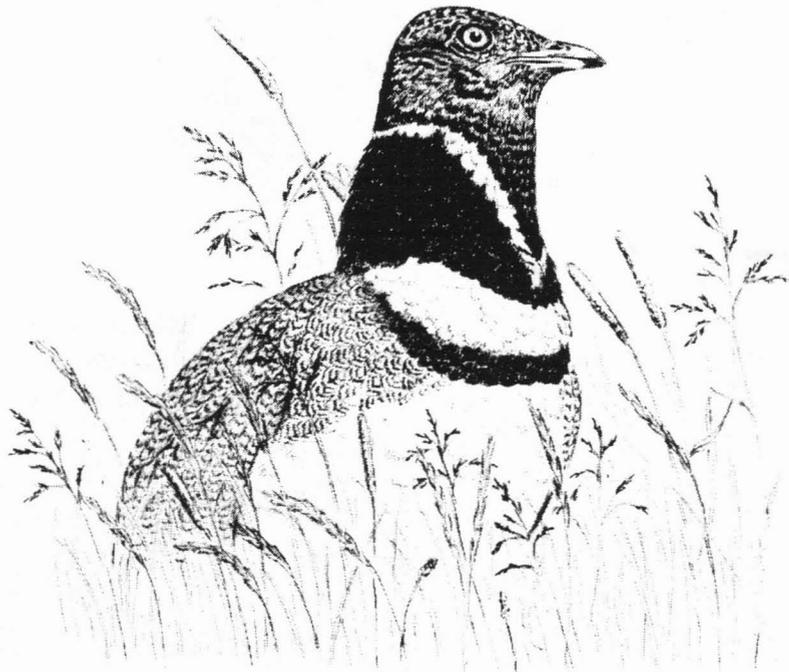
maintien de l'Outarde, cette plante semblant être attractive pour la nidification et l'alimentation de l'espèce (Cramps et Simmons, 1977). Ce genre de mesure sera-t-elle suffisante pour limiter (voire stopper) la baisse des effectifs? Seul l'avenir et un suivi régulier des populations peut répondre à une telle question.

#### Liste des observateurs:

Bonnin J.B., Brussel Y., Caupenne M., Choisy P., Deuss B., Fleurant B., Guignard P., Hamelin E., Lépinou J., Lipovoï K. et Metivier P.

#### Références:

- Boutin J.M. (1986) Estimation du nombre d'Outardes canepetières (*Otis tetrax*), mâles chanteurs, sur un quadrat de la plaine de Niort, en 1983. *Le Lirou*, 7: 2-4.
- Cramps S. et Simmons K.E.L. (1977). *Handbook of the birds of Europe, the middle East and North Africa*. Vol. 2, Oxford University press, 695 p.
- G.E.R.E.A. (Groupe d'Études et de Recherches en Écologie Appliquée de Bordeaux)(1990) Impact de la construction de l'Autoroute A10 sur les populations d'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*). *Le Lirou*, 9: 49-75.
- Métais M. (1982) L'Outarde canepetière. *L'homme et l'Oiseau*, 20: 15-20.
- Turcat P. et Boutin J.M. (1986) Estimation du nombre de mâles chanteurs d'Outarde canepetière (*Otis tetrax*) dans la plaine de Frontenay-Rohan-Rohan. *Le Lirou*, 7: 6-7.



Mâle outarde en plumage nuptial